

A.H.K BAT SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 €
Siège social : 16 Rue Jacques Tati – 91000 EVRY
948 147 210 R.C.S. EVRY

RAPPORT DU LIQUIDATEUR SUR LES OPERATION DE CLOTURE DE LIQUIDATION ARRETEES AU 30/12/2024

Il est établi le présent rapport conformément à la loi et aux statuts, à l'effet de présenter le déroulement et le résultat des opérations de liquidation, d'examiner et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes de liquidation de la société et lui donner quitus entier et définitif de son mandat et, enfin, d'affecter le résultat de la liquidation.

Les opérations de liquidation ont consisté à solder les comptes subsistants ; en l'absence d'activité, le résultat ressort à néant. Les capitaux propres ressortent à 0 €.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Il est ainsi constaté que la liquidation de la société est définitivement clôturée à compter de ce jour et, en conséquence, il y a lieu de procéder aux formalités légales, et notamment d'effectuer la radiation de la société au registre du commerce et des sociétés.

LE LIQUIDATEUR

